

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 18 avril 2018

### VOIRIE

### **LE TERRITOIRE MARSEILLE- PROVENCE LANCE LA CONCERTATION PUBLIQUE DE REQUALIFICATION DU COURS LIEUTAUD**

Après le réaménagement du Vieux-Port, ou encore la requalification des rues Paradis et Saint-Suffren, le centre-ville de Marseille poursuit sa mutation. Le Cours Lieutaud, trait d'union naturel entre La Canebière et le Boulevard Baille, va à son tour se transformer pour devenir un axe de circulation apaisé, arboré, avec des trottoirs élargis. Objectif : permettre aux piétons de se réapproprier leur quartier et de mieux partager l'espace public avec les automobilistes et les cyclistes.

#### **Jean MONTAGNAC**

Vice-président de la Métropole  
Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence

Lance la Concertation Publique de requalification du Cours Lieutaud  
en présence de

#### **Sabine BERNASCONI**

Maire des 1<sup>er</sup> et 7<sup>ème</sup> arrondissements

#### **Yves MORAINÉ**

Maire des 6<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> arrondissements

**Le jeudi 19 avril 2018 à 17h00**

au siège institutionnel du Conseil de Territoire  
Le Pharo 58, boulevard Charles Livon - 13007 Marseille

Cette concertation organisée par le territoire Marseille-Provence permettra de recueillir les avis des riverains et de tous les marseillais concernés par le projet de requalification du Cours Lieutaud.

L'objectif de cette démarche est de reconquérir l'espace public en créant des alignements d'arbres sur chaque rive du Cours, en organisant des espaces piétons plus confortables avec **un stationnement rationnel voiture**, et en offrant ainsi des itinéraires confortables et continus pour les modes doux.

#### **La requalification en quelques mots :**

Le Territoire Marseille-Provence est maître d'ouvrage de l'opération, avec la participation financière du département et de la ville de Marseille.

**2 arrondissements concernés :** 1<sup>er</sup> et 6<sup>ème</sup>,

**1,3 km** de La Canebière au Boulevard Baille en intégrant le boulevard Garibaldi,

**3,6 ha** d'espace public requalifié

**3,6 km** de pistes cyclables,

**130** arbres plantés,

**75** places de stationnement (contre 170 actuelles),

**16 Millions €** TTC,

**2018>2020** : déviation de réseaux et travaux d'aménagement.

### CONTACT PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
Caroline Cagimanoli  
T : 04 91 99 79 74  
caroline.cagimanoli@ampmetropole.fr

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE  
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU  
T : 04 91 997 997  
stephane.gireau@ampmetropole.fr